

OCTOBRE 2021

Prix national de la Préservation du Patrimoine Viticole 2021

Dossier de Presse
Lauréat

Mairie de
Portel-des-Corbières

LA VIGNE DE L'ECOLE

Initiation au Métier de Vigneron,
de la Taille à l'Embouteillage



SOMMAIRE

Le Prix national de la
Préservation du Patrimoine
Viticole (PPPV) Page 2

Le Lauréat 2021 : Mairie
de Portel-des-Corbières Page 3
Un Village atypique au
coeur des Corbières Page 4

Le Projet Page 5
Le déroulement du Projet Page 6
Les Intervenants Page 6

Les autres Candidatures Page 7

Le Palmarès du PPPV Page 7



LE PRIX NATIONAL DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE VITICOLE



À PROPOS DU PPP V

Depuis 2007, l'ANEV remettait le Prix René Renou à la collectivité ayant le mieux oeuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la **promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture**.

Après une pause en 2019 et 2020, l'ANEV a repris cette année l'organisation de ce prix sous un nouveau nom : le **Prix national de la Préservation du Patrimoine viticole**.

Ouvert à toute **collectivité territoriale** (commune, EPCI, département, région) ayant réalisé ou soutenu un projet relatif à la vigne ou au vin, d'ordre éducatif, environnemental ou oenotouristique, ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par d'autres structures, le PPPV est reconnu comme un **gage de qualité et d'engagement** pour la promotion du patrimoine culturel lié à la vigne et au vin

2007

ANNÉE DE
CRÉATION

12

LAURÉATS

11

CANDIDATURES
EN 2021

LE LAURÉAT 2021

MAIRIE DE PORTEL-DES-CORBIÈRES

LA VIGNE DE L'ÉCOLE

INITIATION AU MÉTIER
DE VIGNERON, DE LA
TAILLE À
L'EMBOUTEILLAGE



Cette nouvelle édition a rencontré son public, avec pas moins de onze candidatures, et des projets aussi divers qu'un musée de la vigne et du vin, une régie agricole municipale ou encore un projet de reconquête foncière.

Parmi tous ces projets, c'est donc **la vigne-école de Portel-des-Corbières** que le jury, composé d'administrateurs de l'ANEV, a décidé de récompenser.

Le jury du PPPV a souhaité "mettre à l'honneur un projet culturel local, permettant à la jeunesse portelaise de découvrir le métier de vigneron et de s'imprégner de l'histoire viticole de la commune. A l'heure où la question du renouvellement générationnel des viticulteurs devient prépondérante à travers les vignobles de France, le jury reconnaît aussi le caractère intergénérationnel et transmissif de ce projet, incarné par l'implication des anciens du village et des élus."



Le village



Notre-Dame des Oubiels



Le pont de Tamaroque

UN VILLAGE ATYPIQUE AU COEUR DES CORBIÈRES

Portel-des-Corbières est une commune de l'Aude nichée dans les Corbières Maritimes.

Village atypique bâti en "escaliers" comptant 1387 habitants, Portel est bordé par la rivière, La Berre, et se trouve aux pieds de deux massifs : la Bade et la Serre.

Riche de ses terres vigneronnes, le village possède une cave coopérative et deux sites remarquables : Notre-Dame des Oubiels, une église entourée de vignes et d'oliviers classée au titre des monuments historiques. Ainsi que Terra Vinea, implanté sur les cimes d'un paysage majestueux guidant ses visiteurs dans les entrailles d'une ancienne mine de gypse abritant désormais une cave de vieillissement pour le vin et le Musée du Travail de la Vigne.

On remarque aussi le Pont de Tamaroque, construit en 1864, qui a permis le transport par voie ferrée de la production viticole du village vers Port-la-Nouvelle jusqu'en 1930.

Portel fait partie du vignoble des Corbières, qui compte onze terroirs.

La renommée de son vignoble est notamment due au climat méditerranéen et à l'influence de la Tramontane, vent du Nord-Ouest parcourant les contreforts des Pyrénées.

Ce sont plus de 1300 producteurs répartis sur onze mille hectares qui contribuent au succès des vins des Corbières à travers le monde



LE PROJET

Depuis 2003, la mairie de ce pittoresque village de l'Aude met à disposition des jeunes écoliers portelais une petite parcelle de vignes, dans le but de les initier au métier de vigneron et de créer un jus de raisin qui est vendu au profit de l'association « Loisirs Sports Ecole ».

Chaque année depuis près de 18 ans, les élèves de CM2 de l'école de Portel participent donc au suivi et à l'entretien très méticuleux de la vigne, de la pré-taille au pressurage ; et depuis la rentrée 2021, ils peuvent aussi découvrir le processus de transformation du raisin auprès d'une cave particulière du village.

L'encadrement est assuré par les aînés du village, bien souvent anciens vignerons, la professeure des écoles de CM2, le Maire et les élus, et le projet est renouvelé chaque année, pour que tous les écoliers puissent y participer.





Les vendanges par les élèves



Le pressage



La vigne après la taille

LE DÉROULEMENT DU PROJET

A la rentrée, les vendanges ! La récolte des raisins, assurée par les écoliers, est encadrée par la professeure des écoles, le Maire, deux vignerons retraités responsables de la vigne, les élus et les aînés du village.

Le pressage : les élèves se rendent chez un vigneron du village pour participer au pressage des grains de raisins et admirer la magie du passage de l'état solide à l'état liquide.

La pasteurisation et la mise en bouteille : les enfants sont initiés à la pasteurisation du jus de raisin et à l'importance de ce processus avant l'embouteillage.

A la fin de l'hiver, la pré-taille et la taille : l'apprentissage de ces techniques avec l'aide des aînés du village participe à la compréhension du cheminement du bourgeon à la grappe, et plus globalement du travail effectué dans les vignes.

Ce projet est renouvelé chaque année afin que chaque écolier du village puisse y participer avant son départ en 6ème.

LES INTERVENANTS

Les élèves de l'école scolarisés en CM2

Bruno TEXIER, le Maire de Portel-des-Corbières

Magali MEILLIAND, maire-adjointe en charge de l'école et de la petite enfance

Anne SUNER, conseillère municipale en charge de l'intergénérationnel

Philippe AUZOLLE, conseiller municipal, membre de la commission école/petite enfance

Cybelle CASTEL, conseillère municipale, membre de la commission école/petite enfance

Médéric MANDIN, conseiller municipal, membre de la commission école/petite enfance

Claude CAMARENA, vigneron portelais retraité, responsable de la vigne de l'école

Bernard BAU, vigneron portelais retraité, responsable de la vigne de l'école

Géraldine MARTI, directrice de l'école

Sophie GUILLOTOT, professeure des écoles en CM1/CM2

Les aînés volontaires du village



LES AUTRES CANDIDATURES

Mairie d'Épernay - Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie
Régionale d'Épernay

Mairie de Cavignac - Régie Agricole : Domaine Yves Courpon -
Vigne et Maraîchage

Epernay Agglo Champagne - Jardin de Vignes : Clos Saint Vincent
du Mesnil-Sur-Oger

Communauté de Communes du Pays Loudunais - La Collection de
Vignes : Les Treilles de la Reine Blanche

Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne -
Destination Pétillante : Vers une Offre Oenotouristique Renouvelée

Mairie de Blaye - Un Vignoble Atypique à Blaye : Le Clos de
l'Echauguette

Communauté de Communes Saône-Beaujolais - Clos Vitis : Jardin de
Vignes en Beaujolais

Département de l'Hérault - Politique Départementale de Défense et
de Promotion du Patrimoine Viticole

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans - La
Reconquête Foncière du Côteau de Ménétrol pour Redonner à la
Commune sa Fierté Viticole d'Autrefois

Communauté d'Agglomération Provence Verte - Attractivité
Touristique et Qualité Patrimoniale du Territoire : La Viticulture,
Filière Economique Majeure de la Provence Verte

LE PALMARÈS

2018 : Communauté de Communes du Val d'Amour (39) pour sa
Vigne conservatoire

2017 : commune de Bordeaux (33) pour la Cité du Vin

2016 : département de la Moselle (57) pour La Fête des vins de
Moselle

2015 : Communauté de Communes des Côteaux du Layon (49) pour
le Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

2014 : département de l'Hérault (34) pour sa politique viticole

2013 : Saumur Agglo (49) pour le festival de la culture du vin
Festivini et les Grandes Tablées du Saumur-Champigny

2012 : commune de Marciac (32) pour le festival Jazz in Marciac

2011 : commune de Cairanne (84) pour sa Vigne pédagogique et
ampélographique

2010 : département de l'Ain (01) pour le Concours des 7 ceps et la
Route des vins du Mont Blanc

2009 : Nîmes Métropole (30) pour la Charte Paysagère des
Costières de Nîmes

2008 : commune de Grenoble (38) pour le Festival « Le Millésime »

Association
Nationale
des Élus de la Vigne
et du Vin



13 bis avenue de La Motte-Picquet – 75007 PARIS
contact@elusduvin.org – www.elusduvin.org